

Des valises sans mauvaise surprise!

Protège-toi, protège l'environnement.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Les plantes, fruits, légumes et animaux rapportés d'un voyage peuvent poser problème.



Ne ramenez pas de plantes ni d'animaux chez vous

Ils peuvent porter atteinte à l'environnement, comporter des risques pour la santé ou nuire à l'agriculture.



Si vous souhaitez ramener tout de même des plantes ou des animaux, ne prenez aucun risque :

Informez-vous – dans l'idéal, avant votre voyage. Faites contrôler les plantes et animaux auprès des services compétents à votre retour.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 s'applique une réglementation stricte.

Ainsi, l'importation de plantes, de fruits, de légumes, de fleurs coupées et de semences en provenance de pays tiers est interdite, et tous les animaux doivent être contrôlés par le Service vétérinaire de frontière. Veillez également à respecter les dispositions en matière de protection des espèces animales et végétales menacées à l'étranger !

www.trop-risque.ch

Pourquoi des plantes ou des animaux introduits peuvent poser problème ?

Il existe des plantes, des animaux et d'autres organismes qui ne sont pas naturellement présents en Suisse et sont introduits par l'homme. Beaucoup d'entre eux se sont intégrés à leur nouvel écosystème sans poser problème. Mais certains peuvent se révéler problématiques en provoquant des réactions allergiques ou de graves irritations, en causant des préjudices économiques comme des pertes de récoltes ou en menaçant la biodiversité.

Comment ces plantes et animaux sont-ils introduits chez nous ?

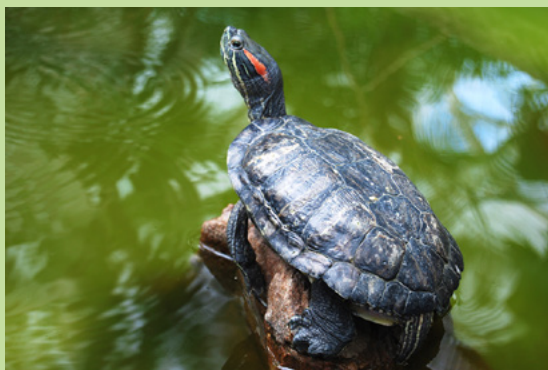
Ils peuvent arriver en Suisse de toutes sortes de façons, par exemple comme souvenir de vacances. Chaque végétal ou animal introduit est potentiellement envahissant et peut entraîner de sérieux dégâts – ou être porteur d'une maladie dangereuse.

75 %

des espèces végétales problématiques présentes en Suisse ont été introduites intentionnellement. Dans le cas des vertébrés, cette proportion atteint même de 18 espèces sur 20.

(Rapport de l'OFEV « Espèces exotiques en Suisse », 2006.)

Les espèces animales et végétales introduites par l'homme peuvent présenter les risques suivants :



La tortue de Floride

La Suisse a vu arriver en grand nombre cette tortue d'eau originaire d'Amérique du Nord via le commerce d'animaux de compagnie. Beaucoup de spécimens ont été ensuite relâchés illégalement dans les lacs et les cours d'eau du pays. Les tortues de Floride, qui peuvent vivre jusqu'à 40 ans, se nourrissent entre autres du frai des amphibiens et des larves d'insecte, mettant ainsi en danger des espèces indigènes rares.



Xylella fastidiosa

La bactérie *Xylella fastidiosa* compte parmi les agents pathogènes les plus dangereux pour les végétaux et peut s'attaquer à de nombreuses plantes utiles et ornementales telles que le cerisier, la vigne, le laurier-rose ou la lavande, et les tuer. Elle a déjà causé d'importants dommages en Italie, en France et en Espagne (image : oliviers dans le sud de l'Italie). En Suisse, la bactérie a été découverte en 2015 sur des plants de café en provenance d'Amérique centrale, mais, fort heureusement, elle ne s'est pas encore propagée dans le pays.

Des questions ?

Cet organe vous fournira de plus amples renseignements :

Office fédéral de l'environnement OFEV

Division Biodiversité et paysage

Tél. : 058 462 93 89

E-Mail: bnl@bafu.admin.ch

www.trop-risque.ch